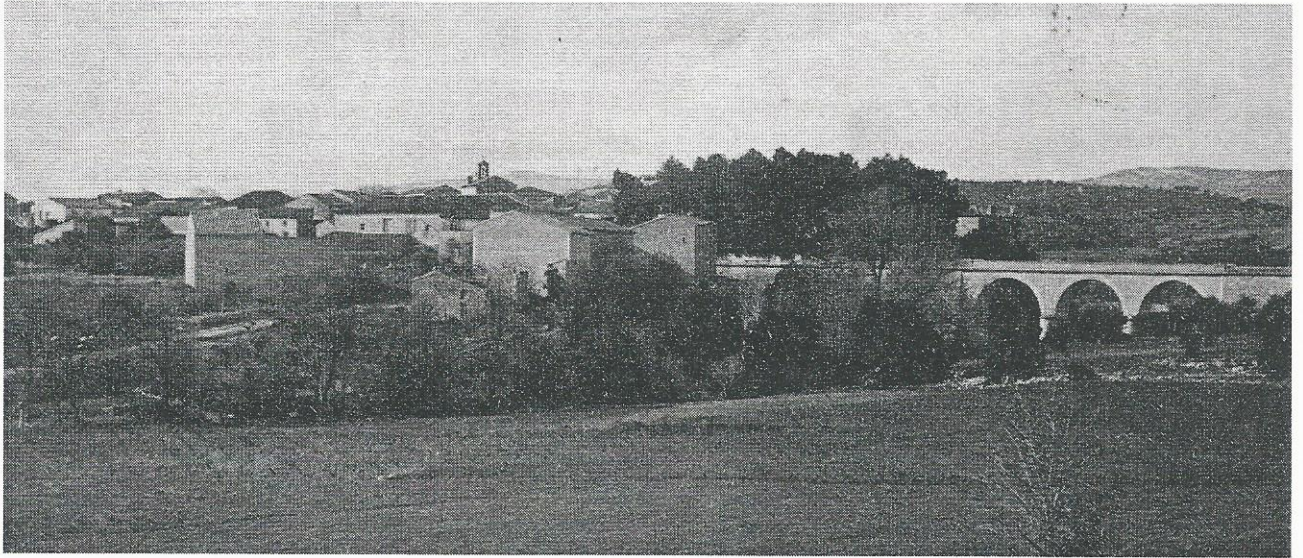


Le journal de BUZIGNARGUES

Bulletin d'information communal



n° 2 / Janvier 2002

Le mot du Maire

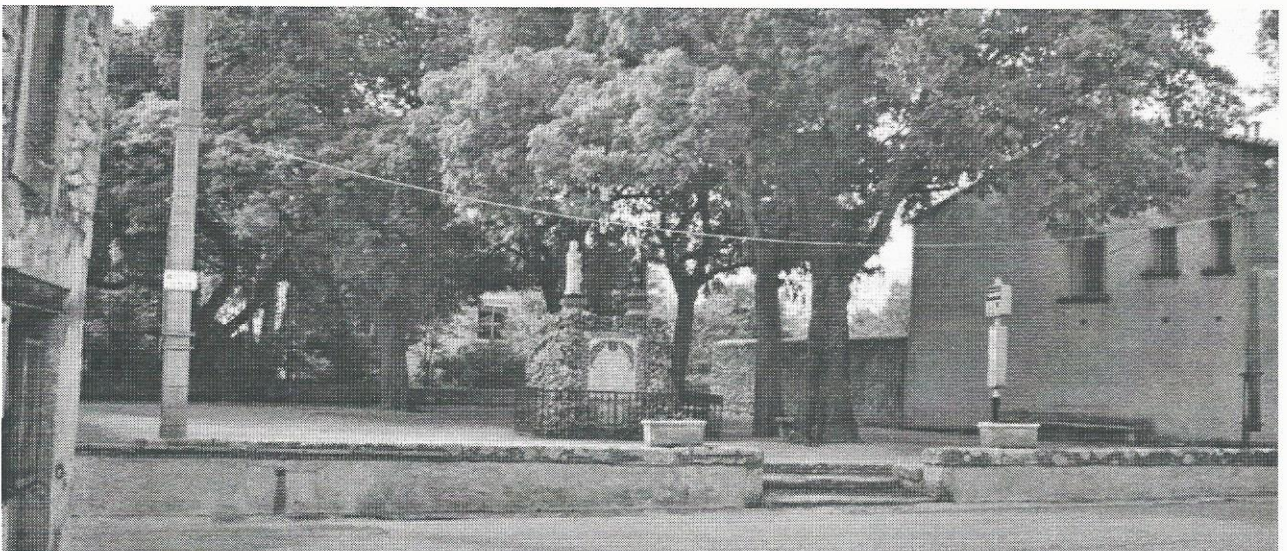
Nous profitons de la parution du second numéro du bulletin municipal pour vous présenter, le conseil municipal et moi même, nos meilleurs vœux à l'occasion de cette nouvelle année.

Avec l'entrée en fonction de la deuxième classe de maternelle, la création de la cantine scolaire et de la garderie, la réforme de la loi SRU (Solidarité et Renouveau Urbain) en matière d'urbanisme, la mise en application du nouveau code des marchés publics, la réflexion relative à l'intégration à une communauté de communes, l'année 2002 s'annonce riche et studieuse pour les élus locaux et les agents communaux.

Conscients des enjeux que cela représente, nous nous attacherons à les gérer au mieux.

Le Maire

Agnès ROUVIERE-ESPOSITO



FINANCES

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2001

Comme nous vous l'avons expliqué sur le premier bulletin, le budget supplémentaire a pour but d'affecter les excédents ou pertes de l'année précédente.

Grâce à une gestion saine de la municipalité précédente et dans une période où de nombreuses municipalités sont sur-endettées, les excédents de la commune sont :

- Pour la section de **Fonctionnement** : **216 985,58 F**
- Pour la section d'**Investissement** : **277 421,09 F**

Après vote du conseil municipal l'affectation du résultat 2000 est le suivant :

INVESTISSEMENT

Achat de terrain	100 000,00 F
Achat de bâtiment	30 000,00 F
Borne incendie	25 000,00 F
Aménagement du village	30 000,00 F
Projet du Four	150 000,00 F
Investissement imprévu	89 406,67 F

FONCTIONNEMENT

Recettes	Taxe additionnelle	85 505 F
	DGF-DSR	13 600 F
Dépenses	Petit équipement	2 000 F
	Fournitures administratives	1500 F
	Entretien des terrains	2 000 F
	Entretien voies et réseau	20 000 F
	Maintenance	1 700 F
	Assurances	1 600 F
	Honoraires	2 000 F
	Frais contentieux	6 000 F
	Fêtes et cérémonies	6 000 F
	Catalogues et imprimés	1 000 F
	Frais de gardiennage	200 F
	Emplois jeune	33 000 F
	Charges sociales	2 000 F
	Sivom - ordures ménagères	20 000 F
	Dépenses imprévues	70 105 F

Des recettes supplémentaires ont été affectées en même temps que le résultat 2000.

Il est à noter que certaines de ces affectations ne sont que des estimations ou des provisions pour des projets à venir.

AFFAIRES SCOLAIRES

Les travaux de la nouvelle maternelle et de la cantine ont suivi le calendrier prévu, ils se sont achevés le 10 décembre, ce qui a laissé le temps d'aménager l'intérieur.

Le financement de la cantine a été assuré à l'aide d'un emprunt de 121 959,21 € contracté auprès du groupe financier DEXIA. Un emprunt supplémentaire de 30 489,80 € a du être contracté pour boucler le budget de construction et d'aménagement de la maternelle (clôture, sécurité, mobilier et équipements).



Sur le plan budgétaire nous précisons que le financement de la construction et de l'équipement de la maternelle concerne le SIVU de Fontbonne, donc les 4 communes (*Buzignargues, Campagne, Galargues et Garrigues*).

Pour ce qui est de la cantine et de la garderie, seules les communes de Buzignargues et de Galargues en supportent le coût.

Les nouveaux locaux sont opérationnels depuis la rentrée de janvier.

Le tarif de la garderie a été fixé à **1,5 €** pour une durée de **1 H 30**.

Le tarif du repas plus garderie du midi a été fixé à la majorité par les deux conseils municipaux assemblés à **4 €** malgré le souhait de certains parents désireux de revoir ce coût à la baisse. Étant donné que le prix de revient global d'un repas à la cantine est de 7,62 € par jour et par enfant, la majorité des conseillers municipaux ont estimés que le coût du repas devait être pris en charge dans sa majeure partie par les utilisateurs du service, les contribuables prenant à leur charge les 47,5% restants. Le tarif proposé, même s'il paraît un peu élevé par rapport aux secteurs avoisinants se justifie du fait de la faible population concernée (700 habitants) et pour notre part de la faiblesse de nos taux d'imposition.



Le fonctionnement de la cantine implique une réduction de la pause méridienne, donc à partir de la rentrée de janvier les horaires des cours seront les suivants :

9h - 12h et 13h30 - 16h30.

La vente des tickets de cantine et de garderie sera assurée par le secrétariat de Mairie de Galargues le :

mardi de 10h à 12h

vendredi de 15h30 à 18h

Un Contrat Emploi Solidarité supplémentaire à été créé depuis la rentrée et un autre devrait être ouvert à la rentrée de Noël pour faire face aux besoins de fonctionnement de la cantine, de la garderie et des écoles maternelles.

PATRIMOINE

du village

Après consultation de 3 architectes pour l'ensemble des projets concernant le village, et au vu de l'étude comparative des propositions qui lui ont été soumises, le conseil municipal après en avoir délibéré a choisi **M. Colibert, architecte DPLG**.

Estimation des travaux de réhabilitation du four :

- Logement (à l'étage)..... 228 250,00 F
- Réhabilitation atelier, four (rez de chaussée).... 45 395,00 F
- Honoraires architecte 10% du HT..... 27 364,50 F
- Total HT travaux plus honoraires..... 301 009,50 F
- TVA, 19,6%..... 58 997,86 F
- Frais de branchements..... 15 000,00 F
- **Total global TTC..... 375 007,36 F**

Les demandes de subvention supplémentaires auprès du conseil général et du conseil régional ont été envoyées, nous attendons leurs décisions.

Proposition d'échange

Monsieur Bernard Beauquier a fait une proposition au conseil municipal, à savoir l'échange de la parcelle B 341 contre la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré a refusé cette proposition car la commune continue de payer un emprunt pour la rénovation de la salle. Par ailleurs la valeur de celle-ci est nettement supérieure à celle du terrain proposé, et notre commune n'aurait pas les moyens de construire une nouvelle salle polyvalente.

En revanche une proposition d'achat a été faite à Monsieur Bernard Beauquier pour le terrain attenant à la salle polyvalente sur la base d'une évaluation faite par le service des domaines. Nous sommes en attente de la décision de Monsieur Bernard Beauquier.

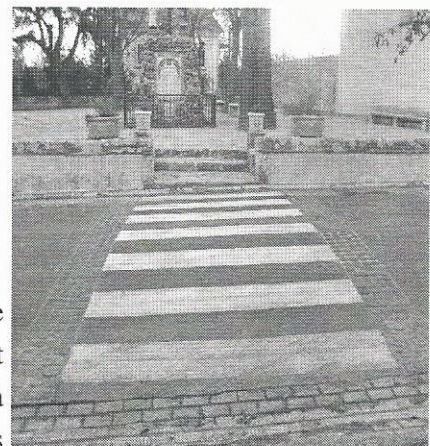
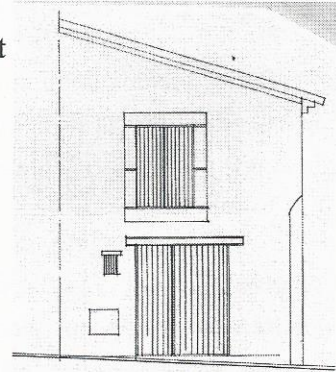
SECURITE

Tel que cela avait été prévu et annoncé lors du précédent bulletin, le passage piéton devant la place du Plan ainsi que le marquage au sol sur l'ensemble de la traversée du village ont été effectués.

Afin de sécuriser la D1 au niveau de la maison de Monsieur Joseph Cutillas, un marquage au sol a été réalisé et des bornes plastifiées ont été installées pour déporter la circulation vers le centre de la chaussée. Par ailleurs l'écoulement des eaux pluviales sur la D1 et l'entrée du chemin de l'Hort de Norat ont été améliorés par la création de cunettes.

Est également prévue l'installation de panneaux de limitation de vitesse.

Aménagement



ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Création d'un emploi jeune

La mairie propose la création d'un emploi jeune sur notre commune. En effet nous souhaitons nous lancer dans *une démarche d'entretien et de mise en valeur des espaces naturels sensibles*, en vue de leur ouverture au public (entretien des cours d'eau, réouverture de chemins communaux, reconstruction de petits ouvrages en pierre, embellissement floral.....).

Nous souhaitons également *réhabiliter notre patrimoine bâti et mettre en valeur le village* au travers de certaines démarches telles que celle des villages fleuris.

Toutefois en raison de la faible capacité financière de notre commune, et dans le souci de créer un poste à temps complet nous proposons que cet agent soit mis à disposition pour 50% de son temps de travail sur la commune de St Hilaire de Beauvoir. La commune de Buzignargues serait ainsi la collectivité employeur de l'agent.

Nous attendons à l'heure actuelle la réponse de la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE) concernant l'autorisation de création de ce poste.



Collecte des ordures ménagères

Le tri sélectif va entraîner une augmentation du coût de l'enlèvement des ordures ménagères. Toutefois ce surcoût ne doit pas décourager cette démarche environnementale.

Cette année vous aurez pu constater que le coût de ce poste a peu varié car l'augmentation que nous aurions déjà du subir cette année va être reportée, pour des raisons administratives indépendantes de notre volonté, sur l'exercice budgétaire 2002.

Ceci implique que l'an prochain, nous allons supporter une forte augmentation du poste collecte des ordures ménagères étant donné qu'une partie de la somme que nous aurions du payer en 2001 va se rajouter à celle de l'exercice 2002.

Par ailleurs nous rappelons à nos administrés que *le SIVOM de Sommières n'assure plus le ramassage des encombrants* et ce depuis le premier novembre.

Les raisons invoquées par le comité syndical sont liées aux *problèmes d'incivilités et de propreté dans les communes*. Il a donc décidé la suppression de cette prestation, les personnes valides devront donc *se rendre directement à la déchetterie de Sommières*, les administrés ne pouvant se déplacer devront s'adresser à la mairie (tel: 04 67 86 91 52).



D'autre part, M Pascal, Président du SIVOM nous informe qu'il a été sollicité par des demandes d'apport en déchetterie de piquets et fil de fer de palissage.

Avant tout dépôt, vu les quantités concernées, les intéressés sont priés d'avertir le gardien en appelant le 04 66 80 47 98.

INFORMATIONS DIVERSES

Communauté de Communes



Le SIVOM de Sommières qui assurait le ramassage de nos ordures ménagères (OM) doit être dissous prochainement (courant 2002), ce qui amène le conseil municipal à réfléchir sérieusement sur la possibilité d'intégrer un Etablissement Public de Coopération Inter-communale (EPCI).

C'est pourquoi nous avons reçu lors de diverses réunions les représentants des EPCI de *Ceps et Sylves, de l'Orthus, et de Sommières*, en présence des communes voisines de Campagne, Galargues et Garrigues.

Ces réunions ont été organisées afin d'obtenir des informations sur le fonctionnement de ces EPCI, avant d'avoir à se prononcer pour l'adhésion à l'une d'entre elles.

Les lois actuelles **encouragent fortement les communes à se regrouper** afin de bénéficier entre autres de subventions réservées à ces structures inter-communales.

Ce choix important nécessite **une réflexion et une étude approfondie** avant toute décision.

Désignation d'un représentant des usagers au Syndicat Intercommunal de Garrigues-Campagne (SIGC)

Après proposition du conseil municipal *Madame Marguerite Enjalric* a accepté de représenter la commune de Buzignargues à la **commission consultative des usagers**, tel que le prévoit la loi 92-125 pour les services publics locaux.

Les personnes ayant des réclamations peuvent lui en faire part.

Forum de l'Europe (jeudi 4 octobre à Montpellier)

Dans le cadre de ce forum, le Président de la République est venu défendre l'Europe devant les élus et les habitants de notre région.

Notre Maire a été sollicité en tant que **plus jeune Maire du département de l'Hérault** pour poser une question au Chef de l'Etat.

La question concernait l'avenir des collectivités locales en France et en Europe.

Lors de sa réponse, le Président de la République a voulu rassurer celles et ceux qui sont attachés à l'architecture de notre démocratie locale française, et a rappelé que la multiplicité des élus locaux est de nature à garantir encore plus cette démocratie dans notre pays.

Autres décisions prises par le conseil municipal

- Approbation d'une motion de soutien aux femmes Afghanes.
- Attribution d'une subvention d'un montant de 100 F pour l'association de lutte contre la maladie de la mucoviscidose.

INFOS PRATIQUES



Projet de passage du mammobile à l'étude

Le comité féminin pour le dépistage du cancer du sein nous propose le passage du mammobile tous les deux ans.

Cette prestation serait à la charge de la commune et son prix s'élève à 8F/habitant/an soit 1600F/an.

En France actuellement, seulement 20% de femmes se font faire une mammographie tous les 2 ans, les autres ne sont pas suivies, alors que 25 000 nouveaux cas et 10 000 morts par an sont à déplorer. Le dépistage de masse est à ce jour le seul moyen de lutte efficace.

Nous n'avons pas encore pris de décision mais ce dossier à retenu toute notre attention.

Association intermédiaire solidarité travail

Le but de cette association est d'aider à la réinsertion sociale et professionnelle des personnes en situation de précarité ou ayant épuisé leurs droits sociaux.

Siège social et administratif à Jacou, 16 rue Ferdinand Soubeyran : Tel: 04 67 59 10 56

Une plaquette est à votre disposition au secrétariat de Mairie.

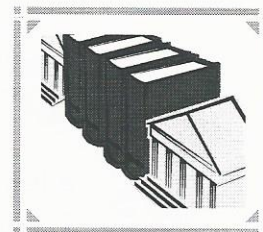
Caisse régionale d'assurance maladie (CRAM)

Un communiqué est arrivé en mairie pour *la préparation de la retraite* pour les assurés âgés de 55 ans et plus afin d'éviter une rupture de ressources.

Si vous êtes concernés contactez la *Caisse Régionale d'Assurance Maladie du Languedoc Roussillon au 29 Cours Gambetta, 34068 Montpellier cedex.*

Bibliothèque municipale

Nous vous rappelons que romans, biographies et B.D. sont à votre disposition à *la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.*



Office religieux

Tous les samedis à 17H30 en l'église de Galargues. Si nécessaire vous pouvez joindre le **Père Yannick CASAJUS** à *la paroisse de Castries. Tel: 04 67 70 07 22*

Recensement militaire

Les jeunes (garçons et filles) de nationalité Française *nés en octobre, novembre et décembre 1985 doivent se faire recenser avant le 30 janvier 2002..*

ASSAINISSEMENT

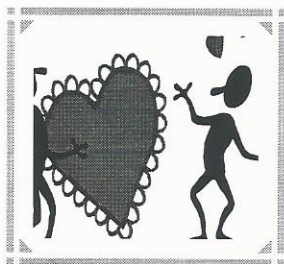
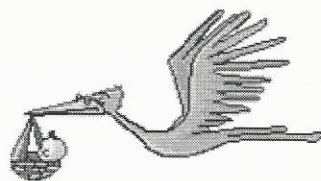
Le dossier suit sont cours, deux organismes ont été consultés, le Département et la DDE, pour mettre en place la première étape du processus : *le schéma d'assainissement*

Le conseil municipal a retenu la proposition du département, les demandes de subventions ont été lancées.

ETAT CIVIL

Naissances

Bonjour au petit **Baptiste JEAN** né le 12 octobre 2001.
Félicitations aux heureux parents.



Mariage

Eveline TOUROLLE et **Gabriel NOGUÉRA**
ont convolés en justes noces le 15 septembre 2001.

Nous leur adressons tous nos vœux de bonheur.

Décès

Adieu à **René BENOIT** décédé le 04 août 2001
Son sourire et son inaltérable bonne humeur nous manqueront.

Décès de la maison de retraite du moulin de Fontbonne.

Josette VIGIER, épouse GUILLERMET décédée le 25 juillet 2001

Georges FIOL décédé le 25 octobre 2001

Joséphine ORTOLA, décédée le 29 octobre 2001

Henri MARCHAND, décédé le 15 décembre 2001

Nous adressons nos sincères condoléances à tous les membres de leurs familles.

FAITS DIVERS

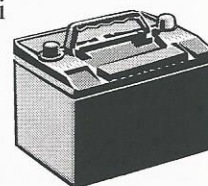
Civisme

Les abords du point de collecte sélective sont régulièrement envahis de déchets divers. Nous rappelons que tout ce qui n'est pas verre et papier doit être déposé selon la nature des déchets dans les containers des particuliers, ou à la déchetterie de Sommières.

Le personnel de collecte du SIVOM de Sommières nous a signalé de nombreux problèmes dus au vagabondage des chiens (poubelles renversées et dispersées).

De plus des particuliers ont subi d'importants dégâts (volaille massacrée).

Nous demandons instamment aux propriétaires de ces chiens de bien vouloir faire le nécessaire afin que cesse cette situation, **sinon nous nous verrons dans l'obligation de faire intervenir les services spécialisés** (fourrière). Ceci représente un coût non négligeable qui devra être supporté par la collectivité.



Vandalisme

Dans la nuit du 25/12 au 26/12, des personnes mal intentionnées ont saccagé l'ensemble des décorations lumineuses installées pour les fêtes de fin d'année sur la place du plan.

La bêtise de quelques uns pénalise l'ensemble de la collectivité, les Buzignargois seront donc privés pour les fêtes de ces illuminations qui faisaient la joie de tous.

Ce comportement irresponsable ne peut être toléré, la Municipalité a donc déposé une plainte auprès de la Gendarmerie de St Mathieu de Trévières.

ACTIVITES MUNICIPALES

Rencontres récréati-

ves

Nicole Foulquier mets en place à compter du mercredi 23 janvier une après-midi récréative à partir de 14H30 salle de la mairie.

Quel que soit votre âge, si vous êtes bavards, joueurs, si vous aimez la compagnie et que vous souhaitez vous retrouver autour d'un livre où d'un jeu, et tout ceci dans le cadre de cette après-midi récréative, n'hésitez pas à contacter **Nicole Foulquier au 04 67 86 91 55**.

Cérémonie du 11 novembre

Après un dépôt de gerbe, et une cérémonie de commémoration, le conseil municipal a invité les Buzignargois présents à se réchauffer, (il faisait « frisquet » ce jour là) autour d'un verre de l'amitié.



Repas du troisième âge

Comme chaque année les sages de plus 60 ans ont été invités par la municipalité à un repas. Ce dernier s'est déroulé dans la bonne humeur pour la plus grande satisfaction de tous. La salle de Fontbonne gracieusement prêtée par le Syndicat des Eaux de Garrigues Campagne a accueilli ces agapes d'un jour.

VIE ASSOCIATIVE ET FESTIVITES

L'association « la maison des enfants », sise au domicile de Mme Rauzy, propose des ateliers ludiques et créatifs pour nos chères têtes blondes et brunes.

La municipalité a encouragé cette initiative par le versement d'une subvention.

Des dépliants sont à votre disposition au secrétariat de Mairie.

Pour plus de renseignements contacter Mme Rauzy au 04 67 86 81 42.

L'ASCB (*Association Culturelle et Sportive de Buzignargues*) a organisé un repas typique (gardianne) suivi d'une soirée dansante.



L'ambiance a été chaleureuse, les joyeux convives ont dégusté de succulentes tartes dans le cadre d'un concours organisé par l'association.

La gagnante se propose d'ailleurs de nous confectionner dans le cadre du livre des records une tarte géante au moins aussi bonne que celle qui a été récompensée...

Manifestations prévues pour 2002

- Omelette pascale.
- Activités taurines.
- Feu de la St Jean.
- Concours de boules.
- Repas dansants.



Halloween

Monstres et sorcières sont venus vous visiter le soir d'halloween, nous en frissonnons encore d'effroi brrrrrrrr !!!

APE (*association des proches de l'école*)

Calendrier des manifestations de l'APE :

- 4 février spectacle pour les enfants.
- 2 mars concert variétés françaises.
- Courant mars/avril carnaval et vente de fleurs.
- 1^{er} avril puces de printemps.
- Juin kermesse.

HUMOUR ET DETENTE

Complainte du Poète Crotté.

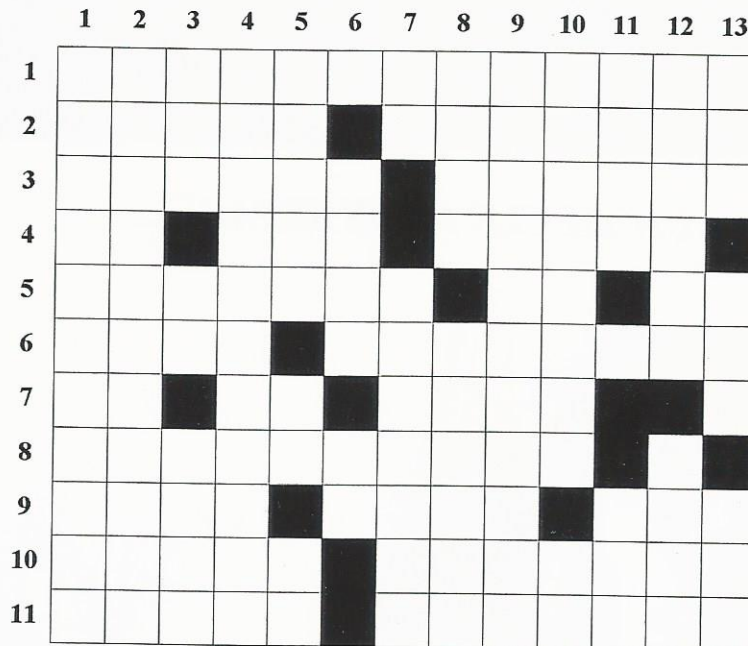
Lorsque nuitamment tu sortiras
A ton maître adoré tu diras :
Ton sac plastique n'oublie pas !!
Pour ramasser très promptement
Mes excréments petits et grands !

Pour éviter que le passant
L'œil absent, l'esprit divaguant,
D'un pas léger et nonchalant
Ne s'étale en un instant
Sur quelque étron malodorant.

Pitié pour nous qui dans le noir
Ussions aimés sans hésiter
Poser nos pieds sur la chaussée.



Amis du soir, bonsoir....



Horizontal

1. Attirent le petit oiseau 2. Couper court. Les pianistes en font-ils partie ? 3. Corps gras. Voisine bien chaussée. 4. Lettres de Staline. Spécialité asiatique. Fruits du Hêtre. 5. Déclenché par le folliculine. En route. Conjonction. 6. Bœuf à bosse désordonné. Donner des points supplémentaires. 7. Serpent sans tête. A un petit lit. Ne dit rien à personne. 8. Permet de trancher en l'absence de loi ou de règlement. 9. La noire est à chasser. Sicilien dangereux. Tout en bas sur la carte. 10. Moment trop court pour beaucoup d'élèves. Rendez-vous. 11. Peuvent porter la culotte. La proie pour l'ombre.

Vertical

1. Petits animaux unicellulaires 2. Armes des suisses 3. Tenté. Pronom. Fins pour les gourmets. 4. En voit de toutes les couleurs. 5. Faire le beau. Vieux do. Donc pense. 6. Touchés. Note. 7. Donne les ordres. Île de la sonde. 8. On lui fait avaler n'importe quoi ! Restes encore debout. 9. Recoupant un domaine qui n'est pas le sien. 10. Peut être mesurée ou dénombrée. Ouvre d'építaphe. 11. Fleuve d'Afrique. A main ou de nœuds ? 12. Prophète juif. Ca y est on l'a. 13. Sortie de la mélasse. Demande du discernement. Insecticide peu sélectif interdit chez nous.



8. - BUZIGNARGUES (Hérault). - Route de Gallargues
Edition Causse Lucien - Cliché B. Alexandre, photo. Sommierès

UN SIECLE NOUS SEPRE ...

